

CONDITIONS de VENTE, TARIFS et MODALITÉS

PILOTER LA GESTION FINANCIERE ESSENTIELLE pour MICRO-ENTREPRISE et TPE

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de cette formation les candidats auront acquis une bonne compréhension, aussi bien concernant l'utilisation du tableur Excel pour la gestion financière que pour des questions sur la terminologie financière, comptable et fiscale pour mettre en place leur système de gestion financière.

Publics visés :

Toute personne ayant pas été admise à la formation « Piloter la gestion financière essentielle pour micro-entreprise et TPE » suite des tests de positionnements.

Durée : 20 heures en distanciel collectif synchrone pour 3 à 6 candidats

Calendrier des formations :

48 Formations annuelles à raison de 2 formations mensuelles en matinée et 2 formations mensuelles en après-midi

Dates des sessions :

Chaque 1er et 16^{ème} jour ouvrable de chaque mois, en matinée ou en après midi 2 formations mensuelles débutant en après-midi

Nous contacter pour tout renseignements sur les dates et les horaires des sessions de formations

Tarif : 1000€ pris en charge financière par les OPCO

INITIATION A LA GESTION FINANCIERE ESSENTIELLE pour micro-entreprise et TPE

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de cette formation les candidats auront acquis une bonne compréhension, aussi bien concernant l'utilisation du tableur Excel pour la gestion financière que pour des questions sur la terminologie financière, comptable et fiscale pour envisager de faire la formation « Piloter la gestion financière essentielle pour micro-entreprise et TPE ».

Publics visés :

Toute personne n'ayant pas été admise à la formation certifiée « Piloter la gestion financière essentielle pour micro-entreprise et TPE » lors des tests de positionnements.

Durée : 7 heures en distanciel collectif synchrone pour 3 à 6 candidats

Dates et horaires de formation : Sur demande

Tarif : 350€ pris en charge financière par les OPCO

PERFECTIONNEMENT A PERSONNALISATION DE SA GESTION FINANCIERE pour micro-entreprise et TPE

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de cette formation les candidats auront acquis une bonne compréhension, aussi bien concernant l'utilisation du tableur Excel que pour des questions sur la terminologie financière, comptable et fiscale pour adapter leur gestion financière à leur activité.

Publics visés :

Toute personne ayant participé à la formation « Piloter la gestion financière essentielle pour la micro-entreprise et TPE » souhaitant personnaliser la gestion financière aux spécificités de son activité.

Durée : 14 heures en distanciel collectif synchrone pour 3 à 6 candidats

Dates et horaires de formation : Sur demande

Tarif : 700€ pris en charge financière par les OPCO

AUTRES FORMATIONS EN GESTION FINANCIERE pour micro-entreprise et TPE

- * Compte d'exploitation prévisionnel
- * Plan de trésorerie
- * Compte de résultats
- * Compte de TVA
- * Amortissements
- * Journal des ventes
- * Valorisation du carnet des commandes en trésorerie et (ou) en résultats prévisionnels
- * Autres formations en gestion financière sur demande

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de cette formation les candidats auront acquis une bonne compréhension, aussi bien concernant l'utilisation du tableur Excel que pour des questions sur la terminologie financière et comptable pour adapter leur gestion financière à leur activité.

Publics visés :

Toute personne souhaitant personnaliser une partie seulement de la gestion financière aux spécificités de son activité.

Durée : de 7 heures minimum à 60 h en distanciel collectif synchrone pour 3 à 6 candidats

Dates et horaires de formation : Sur demande

Tarif : sur devis

TARIF et CONDITIONS de VENTE

TARIF maximum 50€ de l'heure net (non soumis à TVA) : non contractuel, peut être modifié sans préavis, à l'exception des dossiers de formation déjà signés. Pour les candidats ayant un statut de travailleur indépendant devant régler directement leur formation à RT FORMATION avant d'en être remboursés par l'OPCO compétent, les factures sont payables en fin de formation pour les formations financées par les OPCO.

En cas de renoncement ou de réalisation partielle de la formation imputable à l'organisme de formation, à moins de 8 jours francs avant le début de l'action mentionnée dont les dates sont mentionnées à la convention de formation, celui ci s'engage à verser au client une somme correspondant à 10 % du montant de la formation (à l'exception de tout autre frais) au titre de dédommagement. En cas de renoncement ou de réalisation partielle de la formation imputable au client, à moins de 8 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article "I", celui ci s'engage à verser à l'organisme de formation une somme correspondant à 10 % du montant de la formation (à l'exception de tout autre frais) au titre de dédommagement. Les sommes liées au dédommagement, à la réparation ou au dédit sont distinctes de celles correspondantes à la réalisation de la prestation. Ces dépenses resteront à la charge du client qui ne pourra pas les imputer sur son obligation de participer au financement de la formation professionnelle continue. Elles ne pourront faire l'objet d'une demande de remboursement par l'OPCO.

Si l'OPCO de référence ne finançait qu'une partie de la formation, le client doit financer la différence entre le montant indiqué à la convention de formation et le montant financé par l'OPCO de référence.

La formation sera annulée si l'OPCO ne délivre pas d'accord de prise en charge, sauf si le client souhaite la financer lui même.

Si une contestation ou un différent ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de GRASSE 06131 sera seul compétent pour régler le litige



MODALITES et INFORMATIONS

Prérequis, aptitudes, compétences et Evaluation d'un candidat à la formation

Avant de mettre en oeuvre une formation correspondant aux besoins et aux attentes exprimées par le stagiaire, il convient de connaître les aptitudes et les compétences ou les connaissances indispensables déjà acquises par le futur stagiaire par les diplômes, la formation ou l'expérience professionnelle et personnelle, permettant d'apprécier le niveau du stagiaire pour effectuer la formation, d'autant plus que si les objectifs visés étaient très spécifiques.

Dans la grande majorité de cas, pour les thèmes de formations indiqués au document, le conseiller en formation est compétent pour évaluer un candidat.

L'évaluation est une action effectuée verbalement généralement en face à face avec le futur stagiaire, mais également parfois à distance, sur la base :

1) d'entretiens lors des actions de conseils avec le conseiller en formation avant le montage du dossier de formation, permettant d'apprécier le niveau des connaissances du futur stagiaire dans le domaine concerné

2) des pré-requis et des objectifs pédagogiques de la formation en relation avec les besoins en formation du stagiaire

Le résumé de l'évaluation est formalisé dans un Compte Rendu d'Evaluation et sur une Fiche de Renseignements du client et du candidat à la formation signées le par futur stagiaire, le conseiller en formation et le formateur principal positionné pour plus de 50% de la durée totale de la formation, dans le cas où sont avis était nécessaire. Une copie de ces documents sont remis au stagiaire.

Exemple 1 : Si un candidat à la formation, commerçant indépendant en articles de loisirs, estime avoir un niveau suffisant en Anglais pour effectuer formation de perfectionnement à la négociation en anglais pour les achats, c'est le formateur principal en Anglais qui déterminera, par un entretien téléphonique ou physique si besoin, si le niveau d'un candidat est satisfaisant pour effectuer la formation prévue ou si il convient de d'envisager d'adapter le plan de formation initial ou de faire un autre plan de formation correspondant au mieux aux besoins et au niveau du candidat.

Exemple 2 : Si un candidat à la formation, commerçant indépendant en article de loisirs, pratiquant la vente au quotidien depuis de nombreuses années estime avoir le niveau en Vente pour effectuer formation à la vente additionnelle, le conseiller en formation peut à lui seul valider l'évaluation.

Objectif pédagogique, durées des formations

Dès lors que l'évaluation est en adéquation avec le projet de formation, en relation avec les Prérequis, aptitudes, compétences et Evaluation d'un candidat à la formation, les objectifs pédagogiques seront inscrits au plan de formation, à la fiche de renseignements du client et du candidat à la formation et à la convention de formation signées par les parties prenantes concernées, ainsi que la durée, les lieux de formation, la répartition de jours de formation permettant d'atteindre les objectifs pédagogiques cités.

Méthodes et moyens mobilisés

La pédagogie sera participative et adaptée au niveau de connaissances du participant, en alternant :

* les apports d'information de l'animateur qui est formateur expérimenté dans son domaine

* les mises en situation en exécutant des exercices prenant comme support des besoins concrets apportés par le candidat.

Les moyens utilisés tel que, ordinateur, vidéo projecteur, connection internet HD, imprimante, logiciels ...etc, seront indiqués dans les plans de formation.

Modalités et délais d'accès à la formation

Toutes nos formations font l'objet d'une demande de prise en charge financière par les OPCO généralement pris en charge intégralement.

Les formalités imposés par les différents OPCO sont différentes et le client peut se charger d'effectuer lui même intégralement les démarches administratives auprès des OPCO et URSSAF, où nous confier la réalisation de ces démarches par procuration jusqu'au remboursement final.

Les délais entre le dépôt d'un dossier et l'accord de prise en charge est variable et peut être même postérieur à la date prévue de la fin de formation.

C'est la raison pour laquelle, sauf sur demande du client, nous différerons automatiquement le premier jour de formation à une date adaptée en fonction de la réactivité des différents OPCO. Certains OPCO imposent un délai entre le dépôt d'un dossier et le premier jour de formation et s'engagent à répondre avant le début de la formation alors que d'autre ne donnent aucune indication et nous estimerons ce délai au cas par cas.

Avant le début de la formation le stagiaire reçoit une convocation indiquant les dates, lieux, horaires et contenu de la formation.

Accessibilités des lieux de formation, publics en situation de handicap, réglementation

Les formations sont dispensées exclusivement en individuel en majorité sur le lieu de travail ou au domicile du stagiaire, et parfois à l'extérieur dans un lieu public ou privé en fonction des besoins en formation. Il est établi un constat de conformité des lieux de formation permettant d'assurer une formation dans de bonnes conditions en fonction des publics accueillis. Ce constat est signé par le stagiaire et par le conseiller en formation qui a validé les lieux de formation en présence du stagiaire. Le règlement intérieur est également signé par les parties prenantes et remis au dirigeant de l'entreprise et au candidat à la formation. Les publics en situation de handicap seront informés par nos soins de leurs droits aux conseils en formation professionnelle.

Suivi de la formation et exercices remis au stagiaire

Le formateur principal positionné est chargé de faire le suivi de la formation en relation avec le conseiller en formation. Ce suivi est inscrit dans " RAPPORT FORMATEUR - LES ENJEUX DE LA FORMATION » pour tracer les points essentiels vus à chaque session pour prévenir des éventuelles difficultés de compréhension ou de baisses d'intérêts du stagiaire en relation avec les prérequis, aptitudes, compétences et évaluation du stagiaire avant le début de la formation. Au minimum 1 exercice et (ou) un QCM est remis au stagiaire permet de valider l'acquisition des connaissances et les points de progrès à envisager. Une relation de confiance entre le conseiller en formation et le stagiaire tout au long de l'année, indépendante de la relation entre le stagiaire et le formateur pendant la formation, permet de déterminer des axes de progrès avec d'avantage d'objectivité.

Evaluation de la formation par le stagiaire

En fin de formation le stagiaire complète une fiche d'évaluation dans laquelle il aura la possibilité de mettre des commentaires et une notation sur 10 critères, de 1 (insuffisant) à 5 (très bien) concernant l'aspect relationnel avec le(s) formateur(s) et les aspects techniques de la formation.

Indicateurs de résultats des formations

Chaque formation est évaluée par type de formation (ex: Initiation à l'Anglais de Professionnels) et la moyenne des évaluations peut de ce fait être connu et communiqué aux futurs candidats à la formation sur la Fiche de Renseignements du client et d'un futur candidat à la formation. Les indicateurs permettant d'apprécier le taux de satisfaction de chaque formation sur les volets humains et techniques, dès lors que nous disposons de statistiques permettant de le faire. C'est le cas pour la majorité des formations dont les thèmes sont indiqués au recto de cette fiche d'information. Le taux de satisfaction correspond à la moyenne exprimée en % sur 10 critères notés de 1 à 5.

